

Préparation au Master Ingénierie du patrimoine :
formation qualifiante, délivrée par Juriscampus, d'un niveau bac + 4

- **Modalités d'admission :** manager et niveau bac + 3 ou expérience professionnelle jugée équivalente ; bases ou expérience juridiques significatives demandées.

- **Calendrier de la formation :**

- **Formation à distance** à raison de 6 heures de contenus par semaine à apprendre en auto-formation tutorée par forum, mail, etc...+ un exercice tous les 2 items à faire en ligne et à rendre sous 15 jours (correction individualisée).
- **Vendredi 16 juin 2006 à partir de 10h sur Toulouse (uniquement) :**
 - o présentation de la formation et des objectifs et présentation de la plateforme pédagogique.
 - o début de la méthodologie juridique pour la résolution des exercices : présentation générale du Droit et termes juridiques (jurisprudence, instances juridiques..) et apprentissage de cas pratiques, puis résolution des points administratifs (voir détail du contenu ci-dessous).
- **4 journées de formation en présentiel sur Toulouse ou Paris** (exercices, mise en pratique, précisions...) :
 - o 10 juillet 2006 : Méthodologie juridique (suite et fin),
 - o 29 septembre 2006 : droit civil,
 - o 05 janvier 2007 : droit civil,
 - o 27 octobre 2006 : droit fiscal.
- **Examen final (épreuve de synthèse)** : le lundi 8 janvier 2007 à Toulouse ou Paris.

- **Clôture des inscriptions : le 3 juin 2006**

- **Programme :**

Méthodologie juridique pour la résolution des exercices

La division classique du droit : droit privé et droit public

Les caractères de la règle de droit

L'organisation judiciaire

- Les principes fondamentaux d'organisation des juridictions
- La composition des juridictions de l'ordre judiciaire privé

La notion patrimoniale

Les droits patrimoniaux

- La classification des droits patrimoniaux selon leur contenu
- La classification des droits patrimoniaux selon leur objet

La diversité des actes juridiques

- La classification des actes juridiques
- Les conditions de validité des actes juridiques
- Les effets des actes juridique

Cas pratique

Droit civil (30 heures)

A. Organisation du patrimoine

1. Influence de la situation personnelle

Les régimes matrimoniaux

Différents types de régimes matrimoniaux
Le régime primaire
La communauté légale
Les régimes conventionnels
Choix du régime matrimonial
Le choix initial
Modifications conventionnelles
Droit international privé

L'état de non mariage

Le Pacs, analyse civile et fiscale
Le célibat et le concubinage

La gestion des biens des incapables

L'administration des biens du mineur
L'administration des biens du majeur

2. Mode de détention des biens

La détention directe

La propriété individuelle
Définition et étendue du droit de propriété
Notion
Etendue
Extinction
Démembrements de propriété
Usufruit et quasi-usufruit : analyse

La propriété collective

L'indivision légale
Composition de l'indivision
Durée de l'indivision
Gestion de l'indivision
L'indivision conventionnelle

La détention indirecte

La technique sociétaire
Organisation du patrimoine par la société

B. Transmission du patrimoine

1. La transmission inorganisée

Effets civils

La dévolution légale
La transmission de la succession
La liquidation et le partage

Conséquences fiscales

2. La transmission volontaire

Les libéralités ordinaires (testaments et donations)

Règles de forme
Règles de fond

Les libéralités familiales

Les donations entre époux
Les partages d'ascendants

Exercice global de synthèse

Droit fiscal (20 heures)

A. Le système fiscal français

1. Les impôts directs

Les impôts sur l'enrichissement

L'impôt sur le revenu
L'impôt sur les sociétés
Les prélèvements sociaux

Les impôts sur la richesse

Les impôts locaux
L'ISF

2. Les impôts indirects

La TVA
Les droits de mutation

B – L'impôt sur le revenu

1. Les revenus catégoriels

Les bénéfices d'entreprise
Les revenus du capital
Les revenus du travail

2. L'imposition du revenu global

Détermination du revenu net imposable
Liquidation de l'impôt sur le revenu
Exercice global de synthèse

- Grille tarifaire : (Prix TTC/Personne)

Le tarif applicable est fonction du lieu choisi pour les présents et du nombre de personnes inscrites dans le groupe.

Si moins de 20 personnes s'inscrivaient par groupe, les sessions présentielles se dérouleraient uniquement dans le lieu du groupe réunissant le plus de participants.

Nbres de personnes inscrites	Groupe Toulouse	Groupe Paris
10 à 14	1980 €	2280 €
15 à 19	1320 €	1520 €
+ de 20	990 €	1140 €